

A l'attention des :

- Responsables Identitovigilance
- Responsable de la DSIO
- Référents applicatifs
- Correspondants Locaux de Matéiovigilance (CLMV)

AVIS DE SECURITE - URGENT

Maincare IC

Emis le : 📅 6 mai 2026

Référence de l'avis : FSN-2026-269314-1

Sujet : Occurrence ventilée affichée après arrêt de prescription médicale

Versions et établissements impactés

L'incident concerne Maincare IC à partir des versions Maincare IC 10.5.X

Tous les établissements utilisant les prescriptions de médicaments et le plan de soins.

Cet avis annule et remplace le précédent avis FSN-2026-269314, envoyé le 📅 27 mars 2026

Description du problème

Contexte

Ce dysfonctionnement se produit lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- prescription d'un médicament en X fois par jour avec horaire,
- ventilation d'une occurrence plus tard dans la journée,
- la prescription est arrêtée par le médecin à une date postérieure à l'heure où l'occurrence ventilée a été déplacée par le soignant et antérieure à l'heure de l'occurrence programmée.

Description

Si les conditions décrites dans le paragraphe "Contexte" sont remplies, alors dans le plan de soins, l'occurrence ventilée à une date postérieure à l'arrêt de la prescription s'affiche.

Exemple

- Soit une prescription d'un médicament en 1 fois par jour le matin à 7h.
- Replanification de l'occurrence de 7h à 18h le jour même.

Si le médecin arrête la prescription médicale après l'heure théorique de l'occurrence (ici 7h) mais avant l'heure de l'occurrence ventilée (ici 18h), alors l'occurrence ventilée reste affichée a tort :

Posologie	Affichées	Condensées	Cachées	Etat	16:00	16:15	16:30	16:45	17:00	17:15	17:30	17:45	18:00	18:15	18:30	18:45
Tri	↓	↓	↓													
▼	Rendez-vous (0)															
▼	Consigne medicale (0)															
▼	Consigne soignante (0)															
▼	Laboratoire (0)															
▼	Médicaments (1)			✓ D P												
▼	Per os (1)															
	PARACETAMOL 1 g cp efferv (DAFALGANHOP 1000MG C.EFFV) Voie orale, tous les jours, 1 mg Matin, à partir du 27/03/2026 à 06:00, pendant 5 jours, soit jusqu'au 01/04/2026 à 06:00															

A noter : un message d'alerte précise que la ligne a été arrêtée et que la date d'administration réelle intervient après la date d'arrêt de la prescription. Une justification est nécessaire.

Adm. prévue le

Veuillez justifier l'administration.

Erreur : Administration dans le futur impossible
Attention la ligne a été arrêtée le : 27/03/2026 à 16:45.
La date d'administration réelle intervient après la date d'arrêt de la prescription.
Merci de saisir un commentaire ou de revoir l'heure de l'administration

Risques potentiels pour le patient

Risque de non-respect d'une prescription.

Mesures entreprises

Mesures provisoires recommandées

En attendant la mise en place du correctif, nous vous préconisons de mettre en place un paramétrage par défaut du suivi des tâches comme suit :

- avertissement par défaut à 6h
- blocage par défaut à 8h

Mesures engagées par Maincare Solutions

Le correctif est en cours de développement et de qualification. La version correctrice sera disponible courant 3e trimestre 2026.

Pour contacter votre support Maincare IC



<https://monespace.maincare.com> (saisir votre login/mot de passe)



0825 000 454

Cet avis doit être transmis à toute personne concernée.

Formulaire de Réponse Client

Nous vous remercions de compléter ce formulaire :

- en ligne le plus rapidement possible et au plus tard sous 30 jours :
[FSN-2026-269314-1 - ACCUSE RÉCEPTION DE LA FICHE DE SIGNALEMENT MAINCARE FSN-2026-269314-1](#)
- ou par mail à l'adresse support.maincareic@maincare.fr
- ou par courrier à Maincare - Entité QARA - Espace France - Bât. E-F 4, voie Romaine - Canéjan - 33612 Cestas Cedex - France



1. Information de l'avis de sécurité (FSN)

- Référence de l'avis : FSN-2026-269314-1
- Date de l'avis : 📅 6 mai 2026
- Produit/nom du dispositif : Maincare IC

2. Coordonnées du client

- Nom de l'établissement de santé :
- Adresse :
- Nom du contact :
- Titre ou Fonction :
- Numéro de téléphone :
- Email :

<input type="checkbox"/> J'accuse réception de l'avis de sécurité référencé FSN-2026-269314-1 et confirme que	<ul style="list-style-type: none">• j'ai compris la notification,• je la transmets aux utilisateurs concernés,• et je prends toutes les mesures nécessaires pour sa mise en œuvre.
<input type="checkbox"/> J'accuse réception de l'avis de sécurité référencé FSN-2026-269314-1 et confirme que	<ul style="list-style-type: none">• j'ai compris la notification,• et je ne suis pas impacté.

Il est important que votre établissement entreprenne les actions détaillées dans l'avis de sécurité et confirme bonne réception.

La réponse de votre établissement constitue une preuve que nous devons surveiller au regard du suivi des actions correctives.

Nous restons à votre disposition si vous souhaitez des informations complémentaires.
Cordialement,